

**Déclaration liminaire intersyndicale
du CTPS des Drire 18/12/06**

**FO SUI-FDSU
CGT SPAC-UNSA**

**Madame la Présidente
du CTPS des DRIRE**

Le premier CTPS que vous aviez convoqué le 12 décembre 2006 n'a pas pu siéger, le quorum n'étant pas atteint du fait de la non participation de l'intersyndicale représentant les syndicats majoritaires représentatifs au CTPS de cette instance. Nous vous avons transmis à différentes reprises nos revendications que vous ne voulez pas prendre en compte et nous allons vous les rappeler. Pourtant, les organisations syndicales représentatives de l'intersyndicale vous ont toujours proposé le dialogue et la concertation dans la mesure où l'avenir du personnel mérite toute votre attention et un temps de réflexion. Vendredi dernier encore, l'intersyndicale vous a sollicité pour qu'en l'absence d'éléments concrets à examiner et pour ne pas participer à un simulacre de dialogue social, que le point DRIRE-DIREN soit retiré de l'ordre du jour de ce CTPS. Vous avez répondu par la négative. Votre position démontre, s'il en est besoin l'urgence dans laquelle vous voulez expédier le sujet avant que toute discussion sérieuse sur l'avenir du personnel n'ait eu lieu. Cette position est une nouvelle provocation à l'encontre des personnels et de leurs représentants.

Pendant toute l'expérimentation de rapprochement des DRIRE et des DIREN, les organisations syndicales représentatives ont fait valoir leurs positions d'opposition à cette fusion au niveau national et au niveau local. Cette opposition n'a jamais été une position de principe de défense du statu quo. Elle est le résultat d'une inquiétude de tous les agents devant un processus irréfléchi mettant particulièrement en évidence l'absence totale de prise en considération de la situation des personnels et de leurs missions. L'impact engendré par cette fusion sur les rémunérations des personnels, sur leurs métiers, sur leurs statuts, sur leur gestion et sur leur situation personnelle a été complètement ignoré. Nous vous rappelons notre demande de retrait du projet et la mise en place d'un moratoire.

Les rapports d'étape et le rapport final, n'ont pas convaincu les personnels de la nécessité de ce rapprochement. De plus leur avenir et leur devenir ont totalement été ignorés. Au contraire le rapport final a été perçu comme une insulte par les personnels, qui ont été considérés comme réfractaires à toute évolution de leur structure et de leurs métiers. Aurait-on oublié les nombreuses évolutions des DRIRE et de ses métiers supportées par des agents qui ont toujours su faire face à hauteur de sacrifices personnels ?

La décision, avant tout politique, nous a été imposée par les Ministres et annoncée dans leur lettre commune le 24 août 2006 avec application de la fusion dans les 5 DRIRE expérimentatrices à effet du 1^{er} janvier 2007, pour être généralisée à l'horizon 2008.

Alors que l'impact sur les personnels est sous estimé voire totalement ignoré, et qu'aucune mesure d'accompagnement n'est à ce jour prévue, la fusion nous est maintenant imposée à cadence forcée en moins de 3 mois. Vous imposez aujourd'hui la réunion d'un Comité

Technique Paritaire Spécial des DRIRE. Vos propositions actuelles ne correspondent qu'aux droits élémentaires minimaux des fonctionnaires.

Nous dénonçons votre stratégie de désinformation envers les agents. En effet vous affichez qu'une réelle concertation se tient au niveau national alors que vous organisez la rupture du dialogue social.

Les décisions ont été prises en catimini durant l'été au mépris des positions exprimées clairement par les représentants du personnel.

L'intersyndicale et au-delà dans le cadre de l'intersyndicale interministérielle des DRIRE et des DIREN est unanime pour accentuer son action.

Les membres de l'intersyndicale des DRIRE se retirent de ce CTPS où des décisions leurs sont imposées.

L'intersyndicale ne participera pas à la réunion prévue le 21 décembre, sauf apports d'éléments nouveaux tangibles transmis aux représentants sous 24 heures.

Devant cette situation de crise profonde grave les membres titulaires et suppléants de l'intersyndicale vous remettent séance tenante leur démission

Ils le feront savoir !

